

Extrait du
PROCÈS-VERBAL

de la séance de la Commission exécutive du C. I. O. avec les délégués
des Fédérations internationales sportives.

3 septembre 1946.

Etaient présents :

Commission exécutive :

M. J. S. Edström, président, M. Avery Brundage, vice-président, marquis de Polignac, comte Bonacossa, lord Aberdare.

Délégués des Fédérations internationales sportives : (ordre alphabétique)

Fédération internationale aéronautique :

S. E. Mohamed Taher Pacha, Le Caire; M. Alan Goodfellow, Londres.

Fédération internationale d'athlétisme :

M. Bo Ekelund, Stockholm; M. Holt, Londres ; Lord Burghley, Londres.

Fédération internationale d'aviron :

M. Gaston Mullegg, Territet.

Fédération internationale de basketball :

M. Jones, Berne.

Fédération internationale de bobsleigh :

Comte de la Frégéolière, Paris ; M. Albert Mayer, Territet.

Fédération internationale de canoë :

M. Uli Rotasch, Genève.

Fédération internationale de cyclisme :

M. V. Breyer, Paris.

Fédération internationale équestre :

Commandant Hector, Nice ; colonel Haccius, Berne.

Fédération internationale d'escrime :

M. Anspach, Bruxelles.

Fédération internationale de football :

M. Jules Rimet, Paris.

Fédération internationale de gymnastique :

M. Thoeni, Genève.

Fédération internationale de handball :

M. Baumann, Bâle.

Fédération internationale de hockey sur terre :

M. R. Liégeois, Bruxelles ; M. A. Demaurex, Genève.

Fédération internationale de natation :

M. Alderman H. E. Fern, Barnet, Angleterre ; M. E. G. Drigny, Paris.

Fédération internationale de patinage :

M. A. Winkler, Berne.

Fédération internationale de ski :

M. Lindley, U. S. A.

Fédération internationale de tir :

M. Ed. Jung, Paris.

Fédération internationale de lutte :

M. Roger Coulon, Paris ; M. Roger Dutertre, Paris.

Fédération internationale de yachting :

M. Peter Scott, Londres.

Pentathlon moderne :

Comte de Rosen, Suède ; M. Armand Massard, Paris.

Membres du Comité organisateur des Jeux de Londres.

Lord Burghley ; Lt.-col. P. T. M. Bevan ; M. Evan A. Hunter ; J. Holt.

Les représentants des fédérations internationales de boxe, ainsi que M. Collignon, président de la Fédération internationale de cyclisme, sont excusés.

Traducteur : M. Seeldrayers.

Le procès-verbal est tenu par le chancelier du C. I. O., M. Otto Mayer.

ORDRE DU JOUR :

1. Discours d'ouverture du président du C. I. O.
2. Les règlements généraux pour chaque sport doivent être publiés une année au moins avant les Jeux et ne peuvent être changés ensuite.
3. Programme des Jeux olympiques de Londres 1948.
4. Programme des Jeux olympiques d'hiver 1948.
5. Amateurisme.
6. Clôture.

1. Discours d'ouverture du président du C. I. O.

Ce m'est un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion. Beaucoup d'entre vous ont déjà assisté à de précédentes assemblées réunissant les fédérations internationales avec la Commission exécutive du C. I. O. Nous les remercions pour leur utile collaboration. D'autres sont ici pour la première fois. Nous espérons que vous serez satisfaits du travail accompli.

Les Jeux olympiques ont suscité dans le monde entier un grand intérêt pour la culture physique et le développement harmonieux de la jeunesse, force de la nation. L'organisation des Jeux dépend des fédérations que vous représentez. Le côté technique est entièrement entre vos mains. Il est cependant essentiel que nous nous rencontrions et que nous discutons des problèmes qui peuvent se présenter à vous. L'ordre du jour que je vous ai envoyé il y a quelque temps a comme principaux objets le programme des Jeux et le vieux problème de l'amateurisme. Mais si vous avez d'autres sujets à discuter, je les ajouterai avec plaisir à notre ordre du jour afin de pouvoir les étudier ensemble.

Nous allons maintenant commencer notre travail.

2. Les règlements généraux pour chaque sport doivent être publiés une année au moins avant les Jeux et ne peuvent être changés ensuite.

A ce sujet, les fédérations internationales de yachting, de ski et de gymnastique informent l'assemblée que de nouvelles règles sont en préparation, qu'elles sont en concordance avec l'esprit olympique et qu'elles seront prêtes avant l'hiver.

3. Programme des Jeux de Londres 1948.

Lord Burghley, président du Comité exécutif du Comité organisateur des Jeux de Londres 1948, donne quelques renseignements sur la préparation des prochains Jeux olympiques de Londres. Ceux-ci se résument ainsi :

- a) Constitution de huit sous-comités.
- b) Le secrétaire du Comité organisateur est le lieutenant-colonel Bevan, qui est présent dans la salle.
- c) Le logement des athlètes est absolument assuré par le Gouvernement de Sa Majesté et cela malgré les difficultés existant à Londres.
- d) La grande majorité des sports se disputeront au Stade de Wembley, pouvant contenir 100 000 places, dont 80 000 assises.
- e) Un grand stade couvert sera mis à la disposition pour les sports tels que l'escrime, la boxe, etc. A proximité du stade, une grande piscine sera construite.
- f) Les courses d'aviron seront disputées à Henley.
- g) Les épreuves préliminaires de certains sports se dérouleront au London Stadion, le pentathlon moderne à Aldershot, le yachting probablement à Torquay (sud de l'Angleterre).

D'ores et déjà lord Burghley souhaite à toutes les nations participantes une cordiale bienvenue dans son pays à l'occasion des prochains Jeux.

Diverses questions techniques sont posées à lord Burghley, qui répond à la satisfaction des interlocuteurs. Ont pris la parole : M. Anspach pour l'escrime, S. E. Taher Pacha et M. Goodfellow pour le vol à voile, M. Ed. Jung pour le tir, M. Uli Rotasch pour le canoë M. Liégeois pour le hockey sur terre.

M. Edström donne lecture du programme détaillé de chaque sport prévu à Londres. Il passe en revue les sports suivants :

Athlétisme (M. Bo Ekelund). Peu de changements.

Aéronautique (S. E. Taher Pacha et M. Goodfellow).

De sport de démonstration qu'il était à Berlin, le vol à voile devient sport de compétition.

Boxe. Pas de changements.

Cyclisme. Même programme que précédemment, sauf dans la course sur route de 150 km., qui devient une course de 200 km. M. Dreyer demande que les questions techniques des Jeux soient entièrement et sans restrictions confiées à l'Union cycliste internationale.

Sports équestres. Le Cdt Hector, sur la demande de lord Burghley, croit pouvoir garantir la participation de huit à dix pays.

Escrime (M. Anspach). Aucun changement au programme.

Gymnastique. M. Thoeni informe l'assemblée que sa fédération soumettra son programme encore cet hiver à Londres.

Pentathlon moderne (M. de Rosen). Aucun changement.

Aviron. M. Mullegg informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de changement au programme, mais il demande aux organisateurs de ne faire commencer les courses qu'à partir de l'île Temple.

Tir. M. Jung désirerait que pour le tir au fusil, il soit prévu une discipline sur 400 yards.

Natation (M. Fern). Pas de changements.

Poids et haltères (absent).

Lutte. Par le voix de M. Roger Coulon, cette fédération internationale annonce qu'il a été décidé d'ajouter un poids supplémentaire de 52 kg. (poids plumes). Dans les autres catégories, les poids ont subi quelques petits changements.

Yacht (M. Peter Scott). Cette fédération internationale aura la haute main et tout contrôle sur l'organisation technique des concours de yachting, contrairement à ce qui s'est passé à Kiel, où les règlements ont été mal appliqués parce qu'entre les mains d'autorités sportives locales.

Arts. Pas de changements.

Dans l'ensemble, toutes les disciplines des divers sports se présenteront sous la même forme qu'aux Jeux de Berlin, à part les quelques modifications mentionnées ci-dessus.

M. Nater, président de la ville de Saint-Moritz, fait son entrée dans la salle et le président lui souhaite la bienvenue.

SPORTS FACULTATIFS

Vol à voile (M. Goodfellow). Pas de changements.

Basketball (M. Jones). Pas de changements.

Canoe. M. Uli Rotasch annonce de nombreuses adjonctions dans les diverses disciplines, seize au lieu de neuf précédemment. Lord Burghley propose que le C. I. O. devrait revoir l'admission de ce sport pour les Jeux de Londres, ou en tout cas son programme qui paraît trop chargé. Il souhaiterait ne voir maintenir que les anciennes épreuves seulement.

Handball. M. Baumann assure que douze nations prendront part à cette compétition.

Hockey sur terre (M. Liégeois). Pas de changements. Croit pouvoir assurer la participation de douze nations.

Lawn-tennis, pelote basque, polo, rugby. Ne seront pas présentés à Londres.

Football Association (M. Rimet). Le programme antérieur sera probablement appliqué. Une décision définitive suivra. Lord Burghley ajoute que les demi-finales et finales seront disputées sur le Stade de Wembley.

SPORTS DE DÉMONSTRATION

Lord Burghley informe que son comité fera des propositions ultérieures à ce sujet, car il est possible que les organisateurs placent le rugby à titre de sport de démonstration.

La séance est suspendue à 12 h. 45.

Reprise de la séance à 15 heures.

4. Programme des Jeux d'hiver à Saint-Moritz.

M. Edström fait part à l'assemblée, sans entrer dans les détails, d'une différence d'opinion existant entre la Fédération internationale de ski et le C. I. O. concernant, l'amateurisme. Cependant, dit-il, un arrangement va probablement intervenir et une solution satisfaisante peut d'ores et déjà être envisagée. De ce fait, nous pouvons fort bien entamer une discussion sur le programme des Jeux d'hiver à Saint-Moritz. M. Nater, président de la ville de Saint-Moritz, prend la parole, promet une organisation impeccable et souhaite d'autre part la bienvenue aux sportifs. M. le président passe en revue les divers sports d'hiver :

Ski (M. Lindley). Aucun changement, si ce n'est l'adjonction d'une course spéciale pour le slalom.

Patinage, course (M. Winkler). Pas de changements.

Patinage artistique (M. Winkler). Pas de changements.

Hockey sur glace (pas de représentant). Pas de changements.

Bobsleigh (comte de la Frégéolière). Même programme que précédemment avec adjonction éventuelle du skeleton si la piste le permet.

Le comte de la Frégéolière propose une course combinée que l'on pourrait appeler le triathlon, avec le ski, bobsleigh et patinage. Cette proposition ne rencontre pas un grand enthousiasme, mais sera néanmoins étudiée par le C. I. O.

Pentathlon d'hiver. M. Edström fait part d'une proposition émanant de la Suède, demandant la mise sur pied pendant les Jeux d'hiver d'un pentathlon comprenant le tir, les sports équestres, course de ski 18 km., escrime et ski descente. Aucune décision n'est prise.

Nouvelles demandes.

Le handball en salle demande que ce sport soit également reconnu comme sport d'hiver. Le tennis de table formule la même demande. Aucune décision n'est prise.

Salut olympique.

M. Poplimont, du Comité olympique belge, demande par correspondance que le salut olympique, lors des manifestations d'ouverture des Jeux, soit changé afin d'éviter toute confusion avec d'autres saluts de triste mémoire.

M. Brundage propose que le C. I. O. étudie la question en tenant compte de l'opinion générale de l'assemblée. Il en est décidé ainsi.

5. Divers.

M. Roger Coulon (lutte) rapporte le fait que certains pays, et non des plus grands, bien au contraire, ont souvent dans certains sports deux ou trois fédérations nationales. Ces faits sont malsains et il serait utile que le C. I. O. y songeât.

M. Anspach (escrime) déclare que notre conception est : « que nous considérons le sport pour le sport », en dehors de toute influence commerciale, politique ou autre. Nous ne pouvons admettre que ceux qui professent le même idéal. Il demande que le C. I. O. fasse savoir aux fédérations internationales au fur et à mesure les noms des pays qui seront invités aux Jeux. Cela permettra aux fédérations internationales d'avoir une ligne de conduite et de pouvoir coopérer plus étroitement avec le C. I. O. en ne traitant qu'avec les pays reconnus par cet organisme.

M. Anspach ne voit pas dans cette proposition une règle impérative, mais bien un vœu, qui ne peut qu'aider les fédérations internationales et le sport en général.

M. Drigny (natation) demande quels sont les organes qui invitent les nations aux Jeux olympiques. Est-ce le Comité olympique, le Comité organisateur ou le Ministère des affaires étrangères ? Lord Burghley répond, en ce qui concerne les prochains Jeux de Londres, que c'est le Comité organisateur anglais, et que le Ministère des affaires étrangères de Grande-Bretagne n'en a même pas été informé.

La séance est levée à 17 h. 30.

Reprise de la séance du 3 septembre 1946.

Assistent à la séance les mêmes membres et délégués qu'à la séance du 2 septembre, avec M. Gafner (hockey sur glace) en plus.

M. Seelldrayers formule la proposition suivante au nom de la F. I. F. A. : à l'article 12 des Règles olympiques mentionne que trois délégués techniques par fédération internationale devront se trouver sur les lieux des Jeux olympiques quinze jours francs avant le commencement de leur sport, etc... » Il demande que ces délégués soient indemnisés non seulement pendant les quinze jours précédant les Jeux, mais également pendant les Jeux eux-mêmes. D'autre part, il estime que l'indemnité prévue de 5 dollars par jour n'est pas suffisante actuellement et il propose de l'augmenter à 12 dollars. En outre, les frais de voyage de ces délégués devraient être également à la charge des organisateurs.

Décision. — Le C. I. O., après avoir entendu les divers points de vue des délégués des fédérations internationales est chargé de revoir l'article 12 en question, en tenant compte des opinions émises. M. Edström ajoute que les règles seront entièrement revues d'ici peu. Il profite de cette occasion pour demander aux délégués des fédérations internationales d'adresser toutes observations éventuelles concernant les changements aux règles au chancelier du C. I. O., après la session.

M. Gafner (hockey sur glace), sur la demande de Y. Edström, donne un bref aperçu sur la bonne marche de ce sport et sur le programme des prochains Jeux d'hiver. Il excuse M. Loicq (Belgique), président de la Ligue internationale de hockey sur glace, qui a dû rentrer au pays après avoir présidé le congrès de la ligue qui s'est terminé hier, à Zurich. Il annonce en outre que sa ligue a tenu deux congrès cette année, qu'elle a admis la nouvelle Fédération italienne après avoir

exclu les fédérations allemande et japonaise. Le cas de l'admission de la Fédération yougoslave n'a pas été tranché, la ligue n'étant pas encore en possession des statuts de cette fédération. La Ligue internationale de hockey sur glace est prête à organiser et à coopérer aux prochains Jeux d'hiver sans aucun changement à son programme. Les prochains Championnats du monde auront lieu à Londres en mars 1947.

Sur une question de M. Brundage, M. Gafner répond que la situation envers les Fédérations du Canada et des Etats-Unis reste en suspens jusqu'au congrès de mars 1947. En attendant, ces deux fédérations restent affiliées.

AMATEURISME

M. Edström informe MM. les délégués qu'ils trouveront dans leurs dossiers respectifs un aperçu selon lequel ils pourront prendre connaissance des décisions prises aux diverses sessions depuis 1921, concernant le statut de l'amateurisme.

Les débats sont ouverts : MM. Goodfellow (vol à voile), Bo Ekelund (athlétisme), Brundage (C. I. O.), Breyer (cyclisme), le comte de Rosen (C. I. O.), G. Müllegg (aviron) y prennent part.

M. de Polignac (C. I. O.) : On attend de nous, dit-il, que nous exprimions notre opinion sur la différence existant entre un amateur et un professionnel. Il est impossible de donner une définition du nom « amateur » qui varie selon les pays et les différents sports. Il faut faire confiance aux fédérations internationales qui prendront leurs responsabilités en se basant sur un idéal sportif des plus sains.

M. Seelldrayers (football) dit que la situation a évolué. Une règle générale est impossible à fixer. Il cite des cas concrets à l'appui de sa thèse. En 1921, alors qu'il était jeune dans l'Olympisme, il eut un entretien avec le baron de Coubertin, qui lui fit comprendre qu'à son idée chaque fédération internationale devrait avoir son propre statut de l'amateurisme, qui serait admis par le C. I. O.

En conclusion, M. Seelldrayers approuve la motion du marquis de Polignac et propose d'admettre les règles d'amateurisme telles qu'elles sont admises au sein de chaque fédération internationale.

Sur la proposition de M. Edström, la commission suivante est nommée. Elle rapportera en juin prochain à l'occasion de la prochaine session du C. I. O. qui se tiendra à Stockholm, en tenant compte des idées qui ont été émises à la séance de ce jour.

COMMISSION :

M. Avery Brundage (U. S. A.), président,
M. Seelldrayers (Belgique),
M. B Ekelund (Suède),
M. G. Müllegg (Suisse),
M. Holt (Angleterre).

La proposition de M. Edström est acceptée et la commission nommée.

M. Edström profite de l'occasion pour prier les délégués des fédérations internationales de se rendre à Stockholm à l'occasion de la session du C. I. O.

Procès-verbal. — Le chancelier du C. I. O. donne lecture du procès-verbal du 2 septembre 1946, à l'occasion de la reprise de la séance, à 15 heures. Celui-ci est admis.

M. Liégeois (hockey sur terre) remercie M. Edström président, d'avoir bien voulu présider les débats de ces deux journées et le félicite pour la façon distinguée avec laquelle il a dirigé ces séances. (*Applaudissements.*)

M. Drigny (natation) remercie, au nom des délégués, M. Seelldrayers pour la façon exemplaire dont il a traduit les débats.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le président du C. I. O. : Le chancelier du C. I. O. :

S. EDSTRÖM.

OTTO MAYER.